

Date de publication

Novembre 2025

Bilan sanitaire maïs

Réseau d'épidémiosurveillance AURA
zone Auvergne**2025**Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto****GOVERNEMENT**Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. Table des matières

1. Table des matières.....	1
2. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance Maïs AURA	2
2.1. Localisation des parcelles	2
2.2. Les observations	3
3. Pression biotique par bioagresseur	4
3.1. Ravageurs.....	4
3.2. Maladies	5
4. Facteurs de risque phytosanitaire et bilan par bioagresseur.....	5
4.1. Ravageurs.....	5
4.1.1. Bilan des captures de pyrales.....	5
4.1. Dates de réalisation du vol.....	Erreur ! Signet non défini.
4.1.1. Bilan des captures d'Héliothis.....	7
4.1.2. Date de réalisation du vol d'Héliothis	8
4.2. Bilan foreurs avant récolte	9
4.3. Autres ravageurs	10
4.3.1. Cicadelles vertes	10
4.4. Présence d'auxiliaires	11
4.5. Chrysomèle	11

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto****GOVERNEMENT**Liberté
Égalité
Fraternité

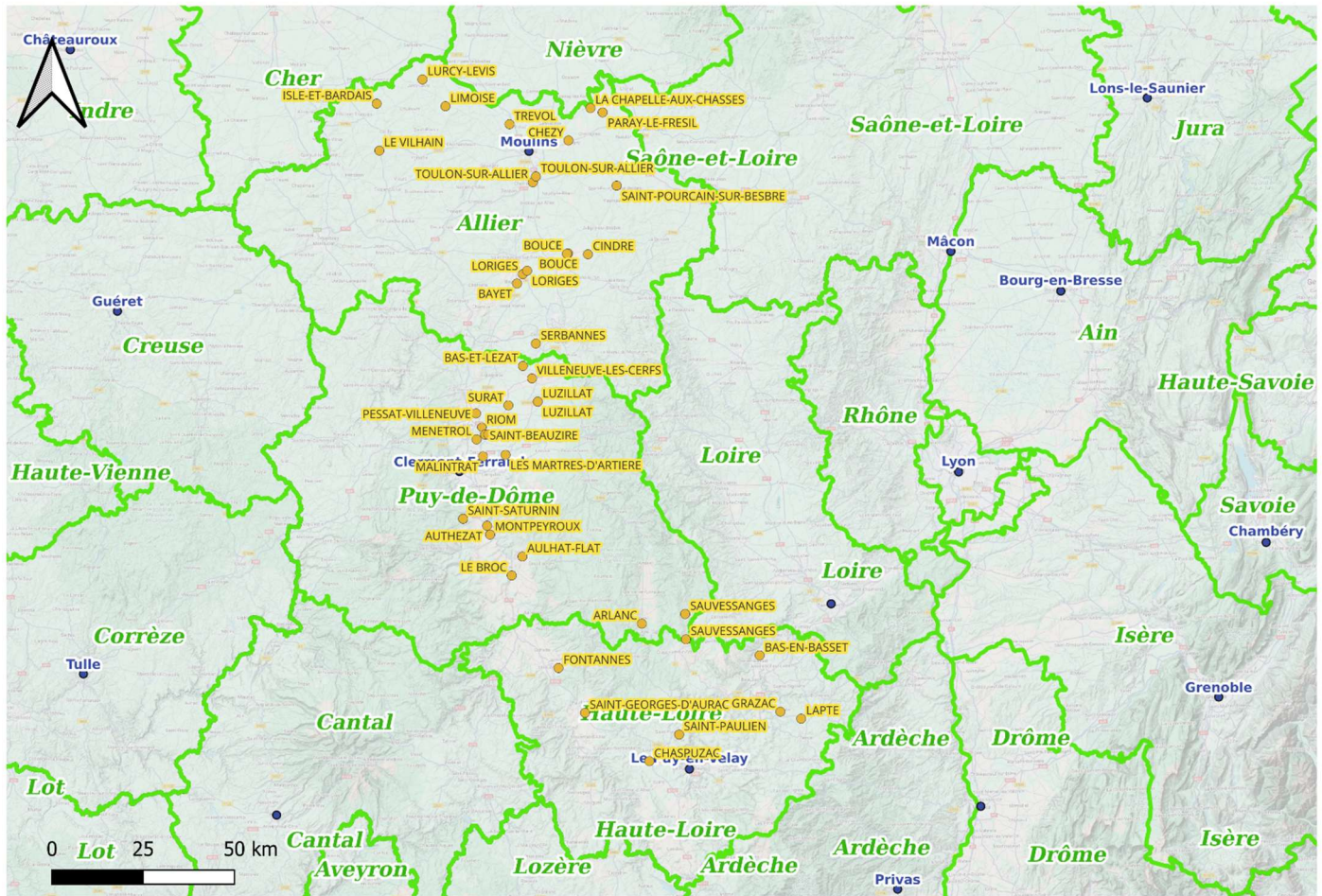
2. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance Maïs Auvergne

2.1. Localisation des parcelles

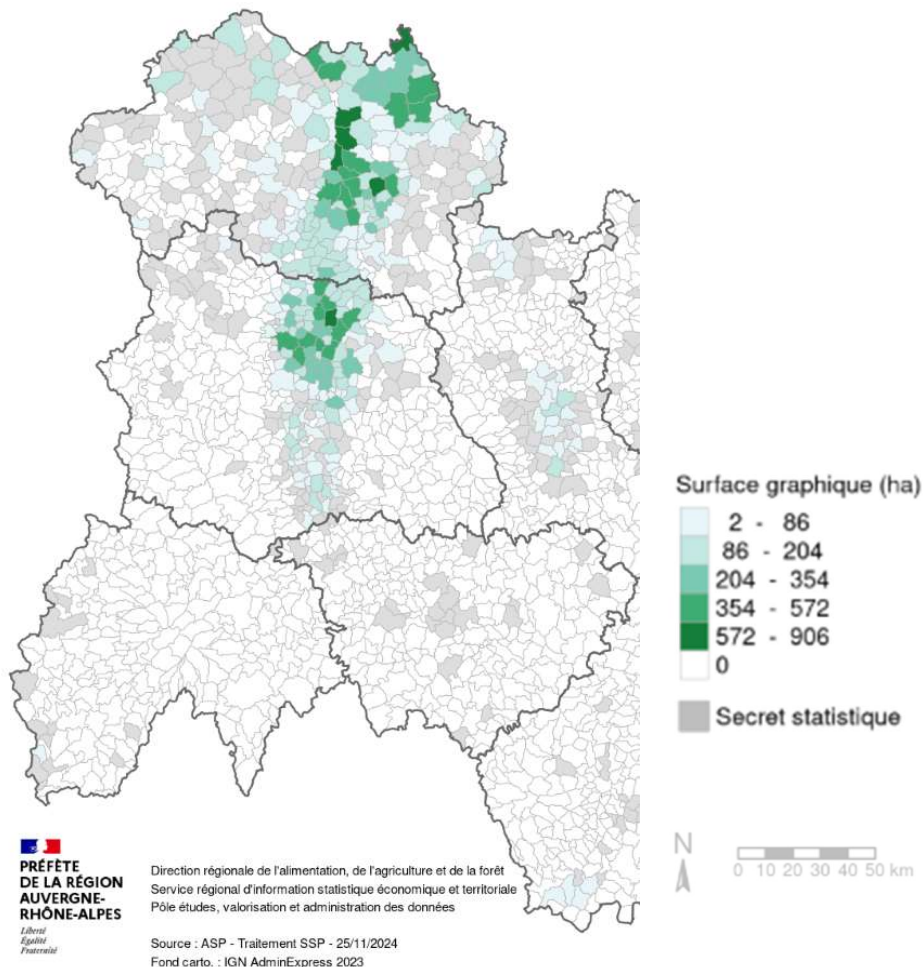
Le bulletin de santé du végétal (BSV) Maïs a été réalisé pour la campagne 2025 grâce à l'observation de 46 parcelles fixes ce qui correspond à l'année avec le plus grand nombre de parcelles depuis 2017 (Graphique 1). La localisation des parcelles suivies est représentée sur la carte n°1 ci-dessous et est en relation avec les zones de production du maïs en Auvergne représentées sur la carte n°2. A noter que cette année le réseau s'est étoffé de plusieurs parcelles en zone de montagne (Forez et Haute-Loire).

CARTE N°1

Répartition des 46 parcelles de maïs suivies en 2025



CARTE N°2 – SURFACE MAÏS GRAIN ET SEMENCES 2024 PAR COMMUNE

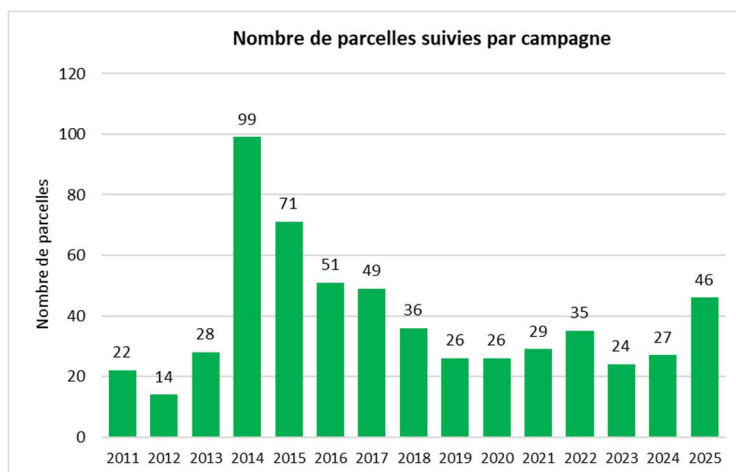


2.2. Les observations

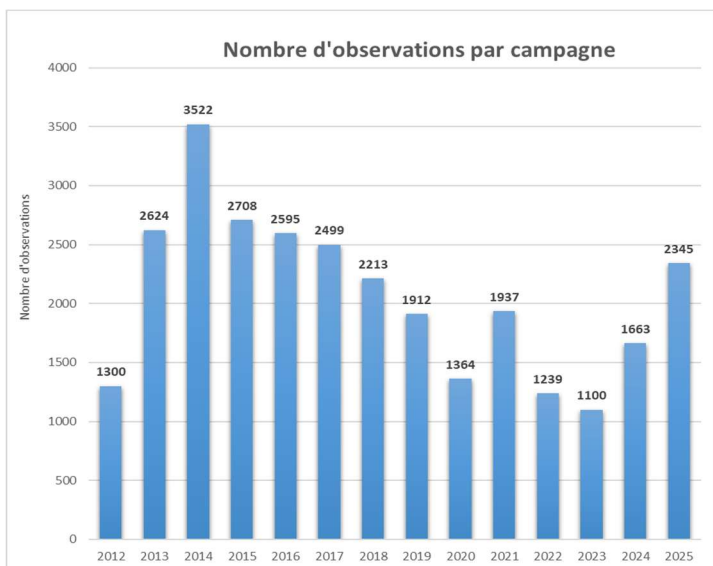
Avec une date moyenne de semis au 16 avril en plaine, 2025 est l'année la plus précoce des cinq dernières années. Les dates de semis s'étalent entre début avril et début mai. En montagne les dates de semis se situent entre mi-mai et mi-juin avec une moyenne au 29 mai.

Sur les 46 parcelles du réseau, 2345 observations (Graphique 2) ont été réalisées durant la campagne par 8 structures et 10 agriculteurs. L'ensemble de ces observations ont permis de rédiger 14 messages maïs, du 13 mai au 12 août.

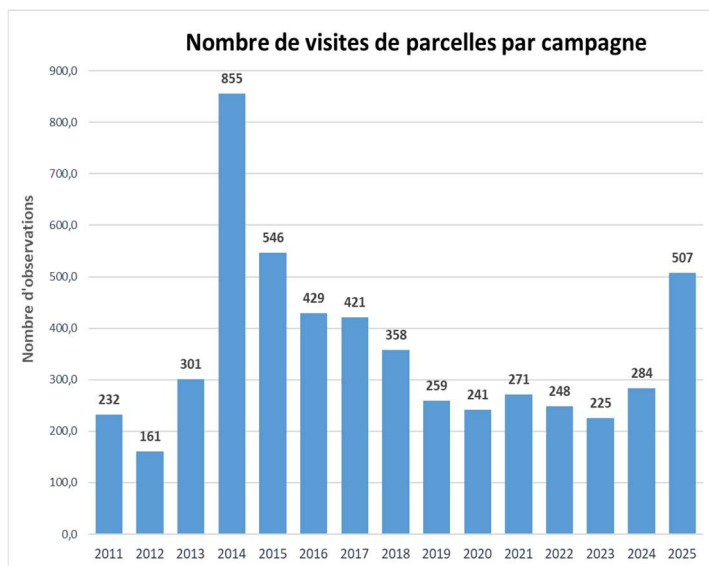
Le nombre d'observations est en nette hausse, avec 507 visites de parcelles (Graphique 3), cela correspond à 11 visites en moyenne par parcelle.



Graphique 1 : nombre de parcelles suivies par campagne



Graphique 2 : nombre d'observations BSV par campagne



Graphique 3 : nombre de visite de parcelle par campagne

3. Pression biotique par bioagresseur

3.1. Ravageurs

Ravageurs	Pression en 2025	Evolution 2025/2024
Corvidés et autres oiseaux	Faible (70% sans dégâts)	↘
Limaces	Faible	↘
Mouche du semis	Nulle	↘
<u>Géomyzes</u>	Nulle	→
Scutigérelle	Nulle	→
Taupins	Faible	↘
Vers gris / Noctuelles terricoles	Faible (moyenne à forte dans certaines parcelles de l'Allier)	↗
Tipules	Nulle	→
Pucerons <i>Metopolophium dirhodum</i>	Nulle	↘
Pucerons <i>Sitobion avenae</i>	Nulle	↘
Pyrales	Faible	↘
Héliothis	Moyenne (beaucoup de captures mais peu de dégâts)	↘
Cicadelles	Assez forte	↘
Chrysomèles	Faible (14 captures sur 1 parcelle en 1 semaine)	↗
Oscinies	Faible	↘

Évolutions : baisse forte ↓ baisse moyenne ↘ stable → hausse forte ↑ hausse moyenne ↗

Le tableau ci-dessous présente les notations de la gravité des attaques par ravageur, exprimées en pourcentage de parcelles touchées.

Tableau du détail des taux de dégâts pour les principaux ravageurs

Dégâts en % du total	Note	Corvidés ou autres oiseaux	Limaces dégâts sur plantes	Mouche des semis	Oscinies	Vers gris Luperina Noct terricoles	Taupins	Tipules	Puceron metopolophium dirhodum	Puceron sitobion avenae
Aucun	0	71%	39%	0%	73%	50%	70%	100%	100%	100%
trace	1	26%	39%	0%	10%	43%	26%	0%	0%	0%
<20%	2	3%	17%	0%	13%	7%	5%	0%	0%	0%
>20% par zone	3	0%	3%	0%	3%	0%	0%	0%	0%	0%
> 20% généralisés	4	0%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Evolution /2024										

Les conditions sèches de l'année n'ont favorisé aucun ravageur. En effet tous les ravageurs observés, hormis les noctuelles terricoles sur certains territoires de l'Allier, sont en recul par rapport à 2024. Seules les pressions cicadelles et héliothis ont été significatives sans pour autant entraîner de dégâts notoires.

3.2. Maladies

Maladies	% plantes touchées en 2025	Evolution 2025/2024
Charbon commun <i>Ustilago maydis</i>	0.2% (contre 1.5% en 2024)	
Charbon nu des inflorescences <i>Sphacelotheca reiliana</i>	0.6% (0% en 2024)	
Rhizoctone <i>Rhizoctonia solani</i>	0 % (comme 2024)	
Fusariose de l'épi <i>Fusarium graminearum</i>	3.5% (contre 3.6% en 2024)	
Coup de feu fusarien <i>Fusarium moniliforme</i>	0% (comme 2024)	
Helminthosporiose fusiforme <i>Exserohilum turcicum</i>	0% (comme 2024)	
Rouille <i>Puccinia sorghii</i>	0% (contre 1.5% en 2024)	

Évolutions : baisse forte baisse moyenne stable hausse forte hausse moyenne

Les conditions météorologiques de l'année ont été défavorables au développement des maladies. La rouille *Puccinia sorghii* n'est pas présente cette année dans le réseau alors qu'elle touchait en moyenne 7,5% des plantes en 2022 et 23% en 2021, sa présence est en baisse depuis 5 ans. Il y a également eu peu d'observations de fusariose de l'épi cette année.

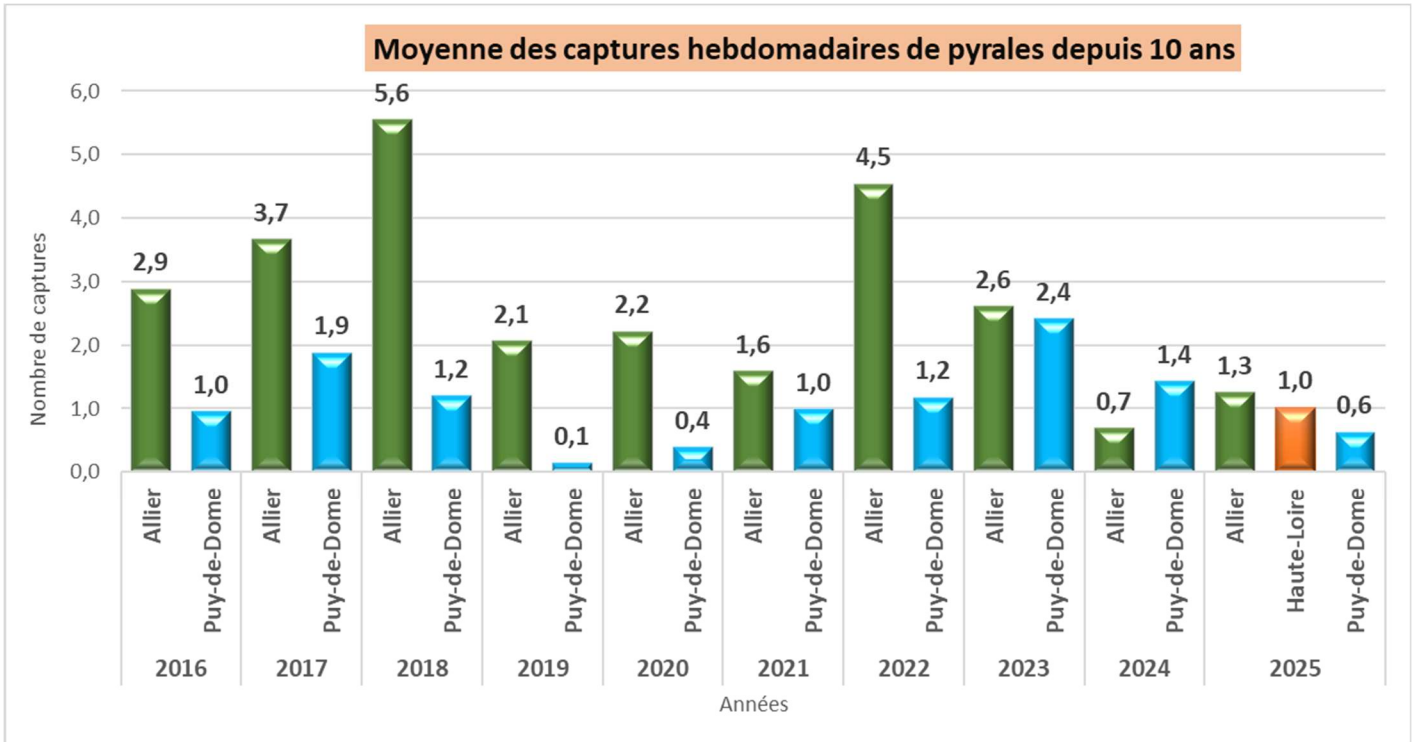
4. Facteurs de risque phytosanitaire et bilan par bioagresseur

4.1. Ravageurs

4.1.1. Bilan des captures de pyrales

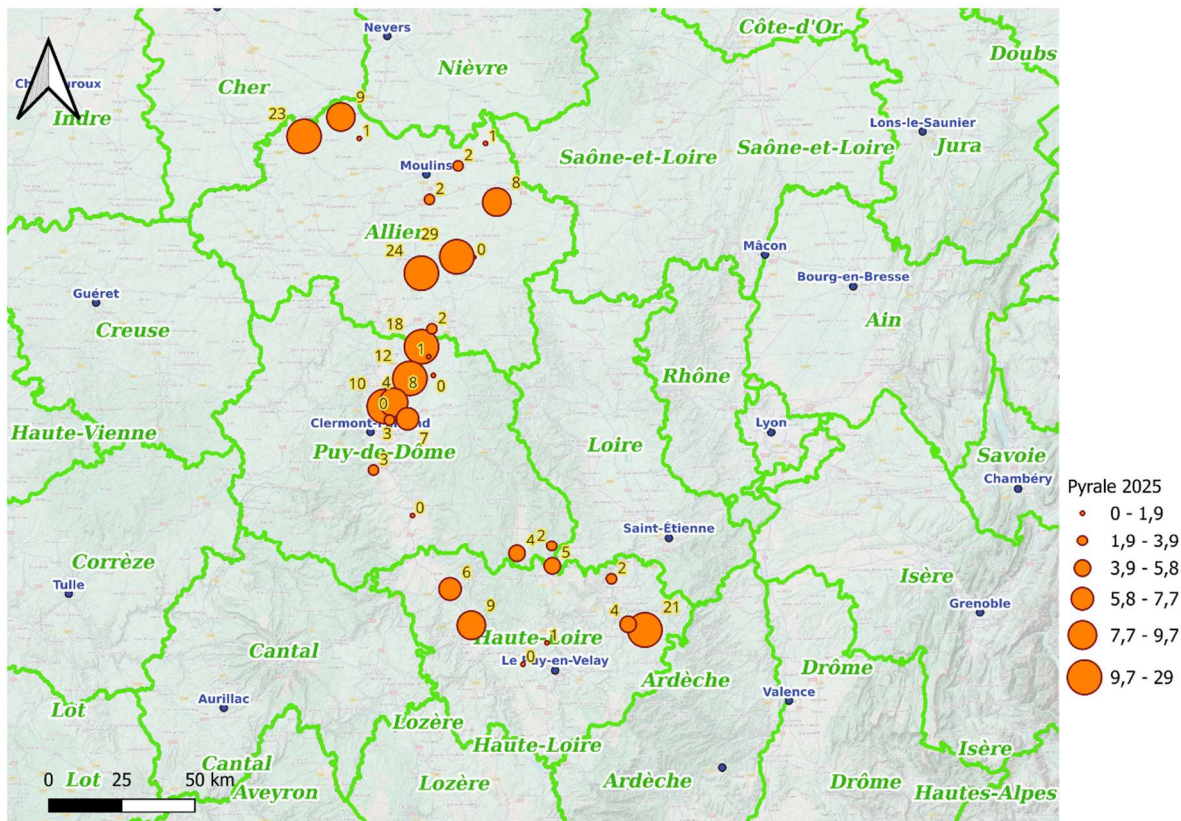
Le réseau comptait 31 parcelles équipées d'un piège à phéromones cette année (contre 17 l'an passé). 11 parcelles dans l'Allier, 7 parcelles en Haute-Loire et 13 dans le Puy-de-Dôme.

Les captures de pyrales dans les pièges à phéromones sont proches de 2024 pour la région, avec 0,9 capture hebdomadaire par parcelle en moyenne. Toutefois, le Puy-de-Dôme enregistre une baisse en passant de 1,4 à 0,6 capture, l'Allier remonte de 0,7 à 1,3 capture. La Haute-Loire entre dans le réseau avec 1 capture en moyenne hebdomadaire. Ces valeurs sont bien plus faibles que les pics de 2018 et 2022, voir graphique ci-dessous.



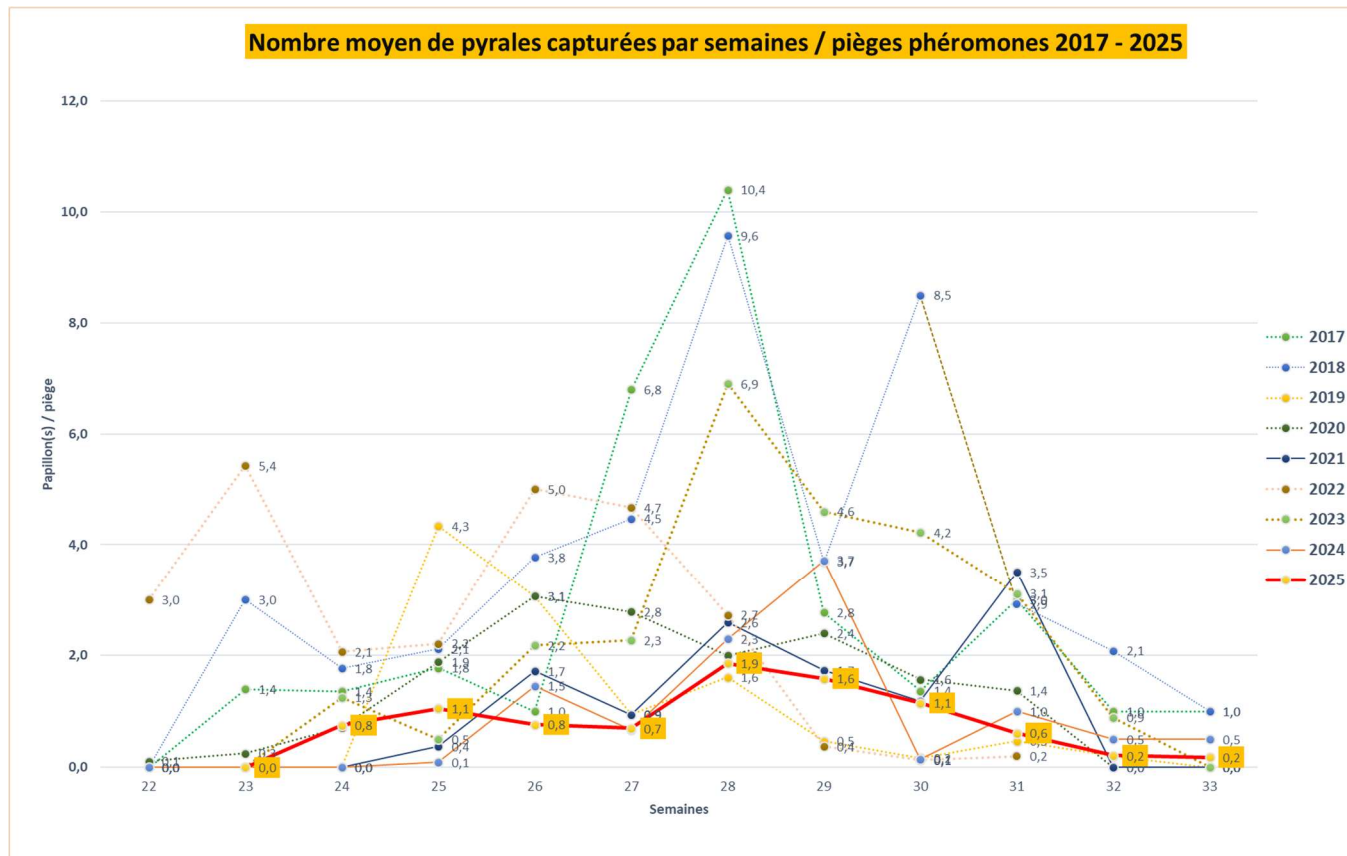
La carte ci-dessous montre les secteurs avec le plus grand nombre de captures cumulées sur la campagne.

Nombre de pyrales capturées par parcelle sur la campagne 2025



Date de réalisation du vol de pyrales

Le vol 2025 a commencé en semaine 24 soit la première semaine de juin comme prévu par le modèle de prévision du vol de pyrale de l'INRAe mais, avec des températures très élevées fin juin, il est resté peu intense. Un faible pic est visible début juillet, mais l'activité des pyrales est restée très faible, bien en-dessous de la moyenne de ces 10 dernières années, principalement en raison des conditions climatiques défavorables au vol, temps sec et chaud à très chaud fin juin à début juillet.



Chronologie des périodes clés du vol des pyrales en 2025

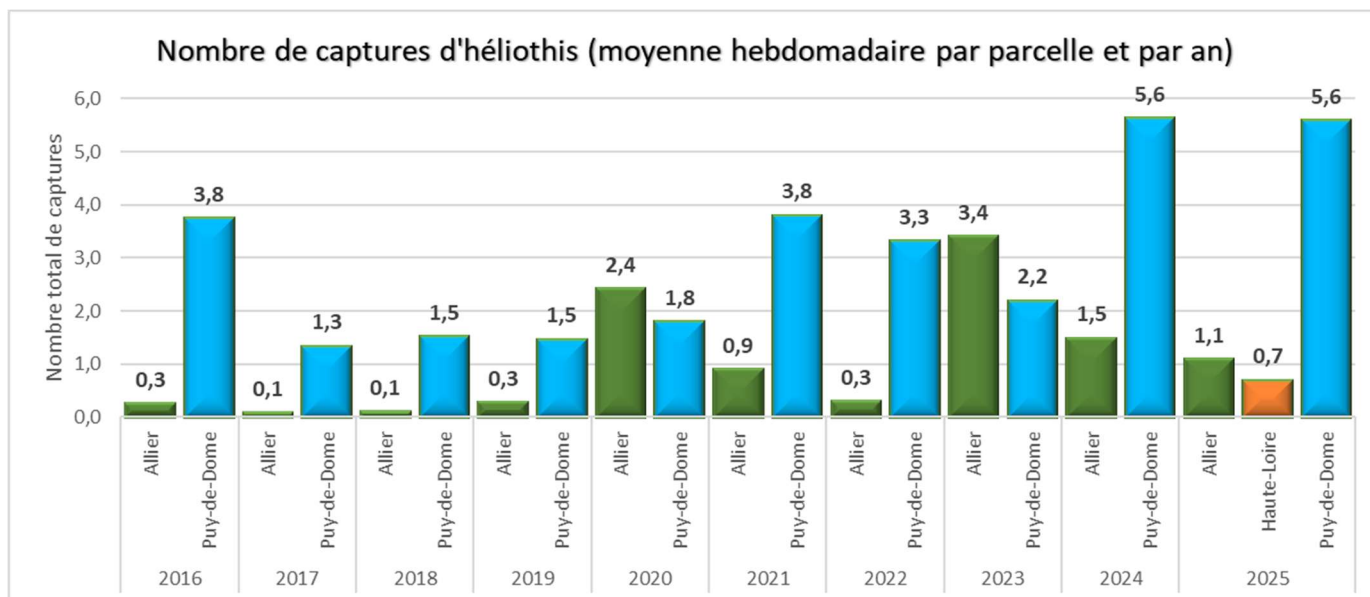
Repère	Aulnat	Issoire	St Gervais d'Auvergne	La Ferté	Vichy	Lucy Levy	Brioude	Chadrac	Loudes	St Pal de Chalencou
DJ Base 10 INRAe Aujourd'hui	857	814	615	844	832	784	779	665	556	540
Debut de vol	08-juin	11-juin	25-juin	07-juin	09-juin	13-juin	13-juin	22-juin	30-juin	01-juillet
Pic de ponte	24-juin	26-juin	13-juillet	23-juin	25-juin	28-juin	28-juin	07-juillet	18-juillet	19-juillet
Pic de larves	28-juin	30-juin	17-juillet	27-juin	29-juin	02-juillet	02-juillet	12-juillet	22-juillet	23-juillet

4.1.2. Bilan des captures d'Héliothis

Cette année 33 parcelles, dont 4 de maïs semence, étaient équipées de pièges à phéromones, les observations se sont étalées entre mi-juin et fin août avec une présence à nouveau élevée d'Héliothis.

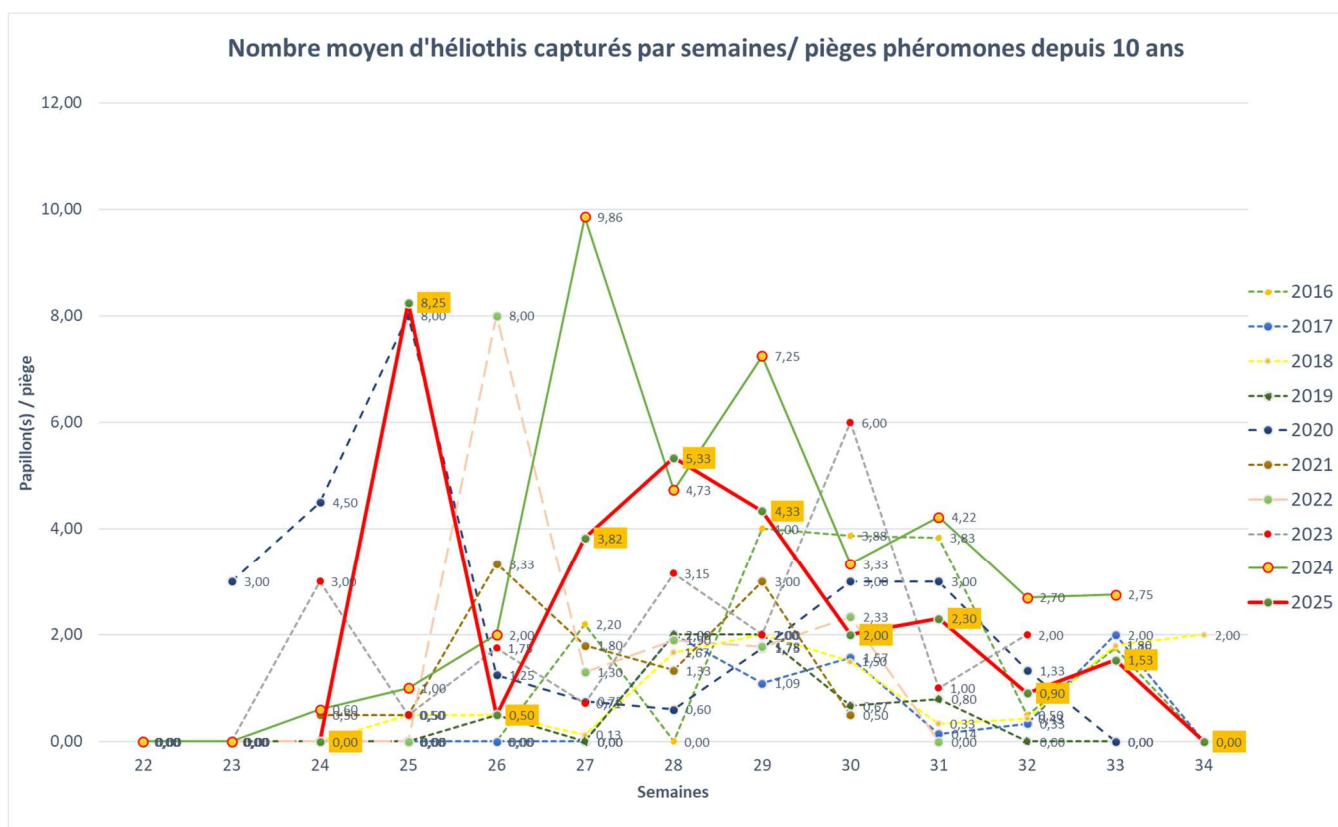
Avec 2,8 captures par parcelle contre 3,9 l'an dernier le vol paraît moins important, toutefois l'arrivée de parcelles en Haute-Loire ne permet pas la comparaison. Les captures dans le département de l'Allier sont un

peu plus faibles, en revanche le Puy-de-Dôme avec 5,6 captures en moyenne a subi un vol aussi important que 2024, voir le graphique ci-dessous.



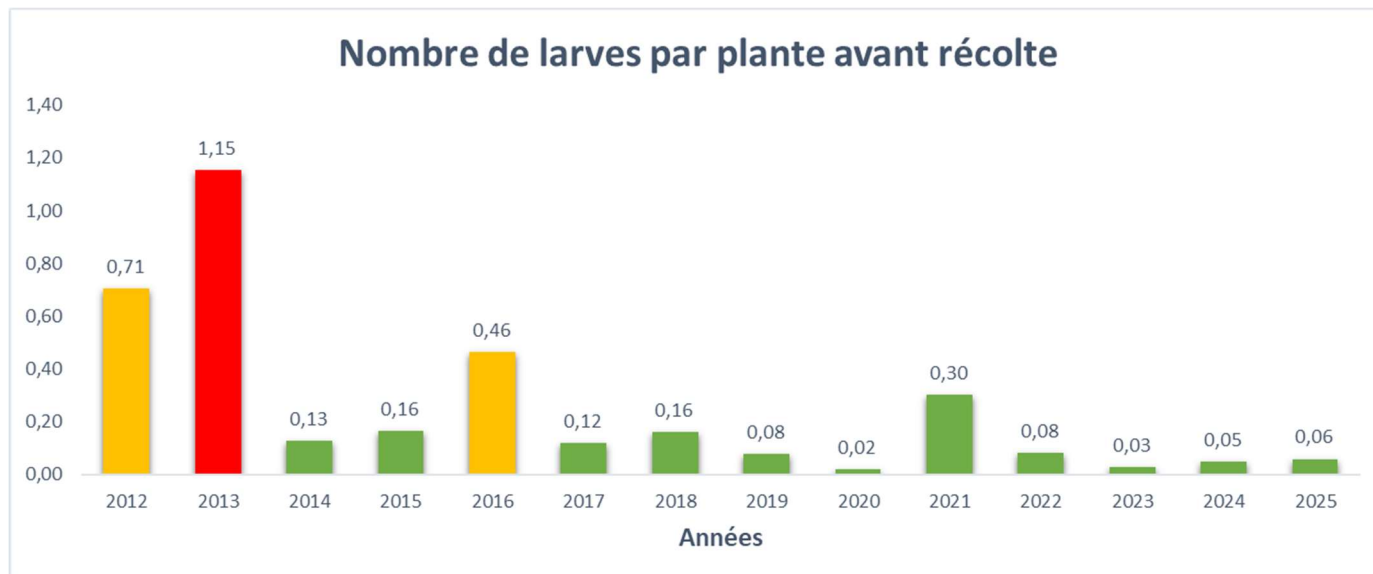
Date de réalisation du vol d'Héliothis

Le vol a connu un premier pic mi-juin, forte baisse au moment de la canicule, puis l'activité est remontée pour atteindre son pic au 10 juillet au moment de la floraison.



Ce ravageur peut entraîner des dégâts en favorisant l'apparition de la fusariose de l'épi. Cependant cette année, malgré la forte présence du papillon et une augmentation du nombre d'épis touchés par les larves, les dégâts ont été peu préjudiciable avec une faible présence de la fusariose. Cet impact limité s'explique par une précocité des stades et un climat sec non favorable au développement de la fusariose.

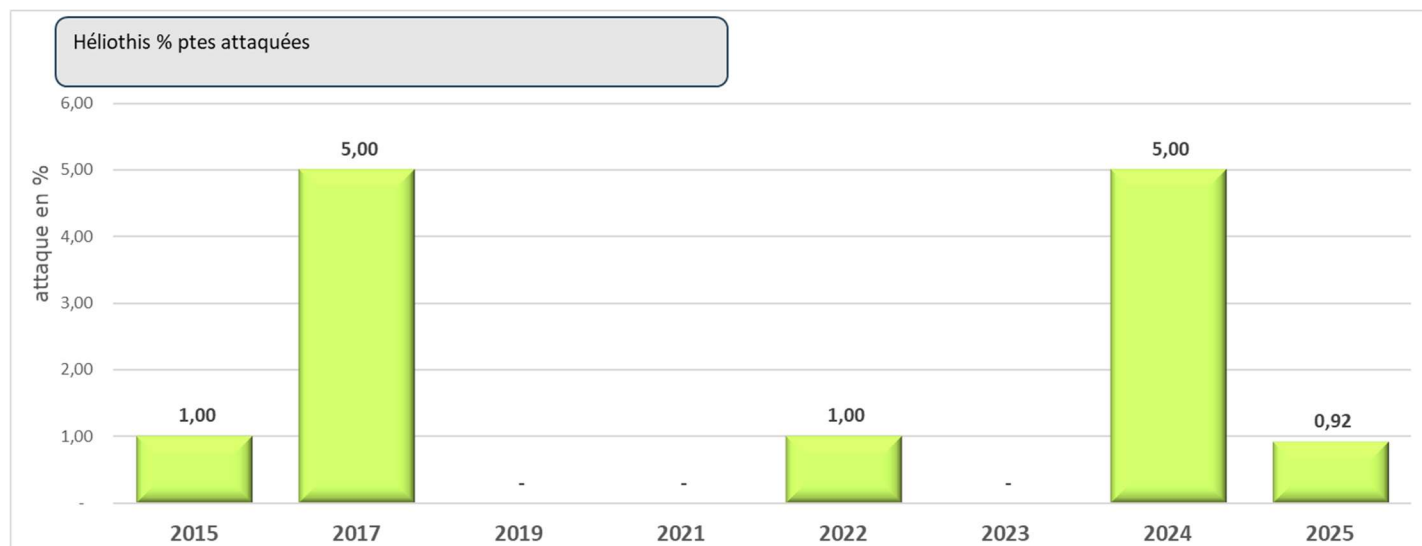
Le graphique ci-dessous met en évidence la faible pression de la pyrale, avec 0,06 larve par plante. On considère qu'au-delà de **0,8 larve** de pyrale par plante le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint. **Entre 0,5 et 0,8** larve par plante la vigilance doit être de mise, en dessous la pression est considérée comme faible.



Il est important de souligner que le broyage fin des résidus et leur enfouissement représente une technique préventive efficace pour diminuer la population de pyrales, contribuant ainsi à réduire le risque pour la prochaine campagne. Cette mesure prophylactique est mise en œuvre depuis plus de dix ans en Limagne, et il semble qu'elle soit fructueuse.

4.2.2. Héliothis

Cette année la pression Héliothis en termes de capture était un peu plus faible que 2024, mais largement au-dessus de la moyenne (notamment dans le Puy-de-Dôme). En revanche on note très peu de dégâts sur plantes par rapport à 2024, le taux de plantes attaquées est inférieur à 1% avec un maximum de 8% pour la parcelle la plus impactée, quand il était à 5% en moyenne l'an dernier et de 20% pour la parcelle la plus impactée.

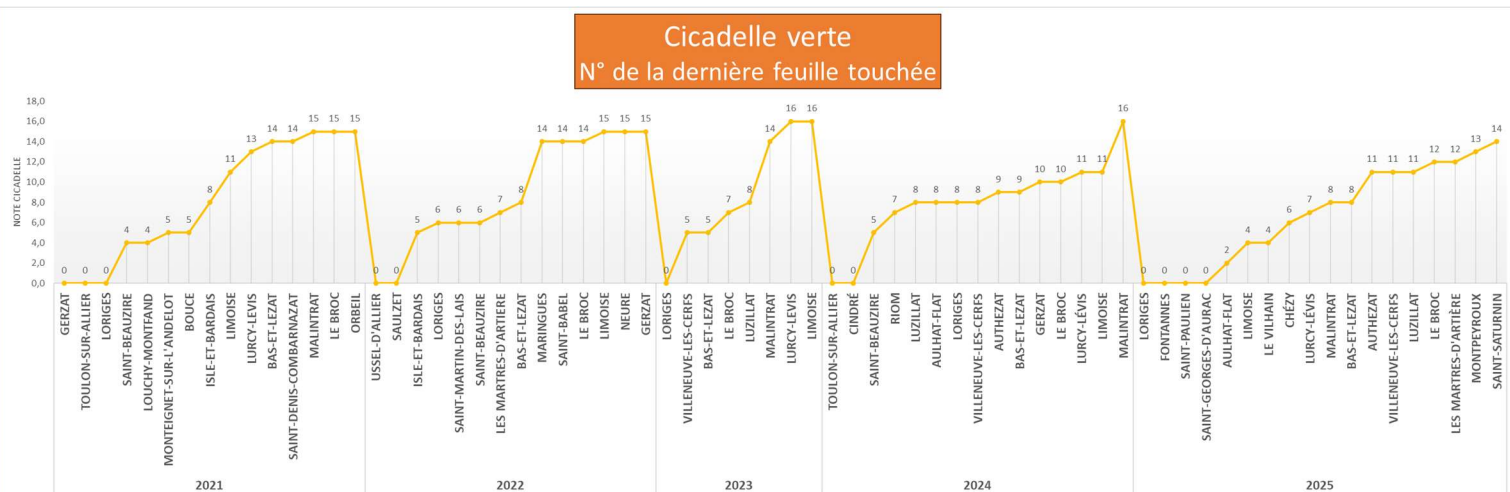


4.3. Autres ravageurs

4.3.1. Cicadelles vertes

En 2025 les **cicadelles vertes** ont été signalées dans 14 des 18 parcelles observées pour ce ravageur, en moyenne la feuille la plus haute touchée dépasse rarement la 10^{ème} feuille, voir graphique ci-dessous.

Les prédatons peuvent être dommageables si elles dépassent le niveau de l'épi, qui est généralement à hauteur de la 8^{ème} feuille ce qui est le cas cette année sur 9 parcelles. L'intensité des marquages est intermédiaire cette année, au regard des 5 dernières années.



Il est important de noter que la nuisance de ce ravageur devient significative lorsque des traces blanches commencent à apparaître sur la feuille de l'épi et au-dessus (8 et plus). Et qu'en cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Par conséquent, il semble essentiel de surveiller de près la présence de la cicadelle.

4.4. Présence d'auxiliaires

Absence de notation pour ce paramètre cette année.

4.5. Chrysomèle

Cette année, 11 sites ont été suivis en Auvergne : 8 dans l'Allier et 3 dans le Puy-de-Dôme. Il est important de noter les premières captures du réseau sur un des sites de l'Allier depuis 2013 avec une dizaine d'individus capturés sur une seule semaine.

Pour rappel c'est un petit coléoptère de 5 à 7 mm de long dont les élytres sont plutôt unicolores d'un noir intense pour le mâle et présentent une alternance de bandes noires et jaunes/oranges pour la femelle.

Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables. Les symptômes sont caractérisés par des attaques par foyers ou taches dans les parcelles, les racines coronaires dévorées, une verse végétative typique, avec symptôme en col-de-cygne, des épis lacuneux qui sont souvent la conséquence d'un stress hydrique provoqué par l'absence de racine.

Les adultes peuvent aussi provoquer des dommages avant le stade floraison, en se nourrissant de la cuticule des feuilles, des soies, du pollen, voire des grains au sommet de l'épi.

Les plus fortes nuisibilités ont lieu lorsque les populations de chrysomèle du maïs sont abondantes après plusieurs années successives de culture de maïs.

La solution la plus efficace contre ce ravageur est de ne pas revenir en maïs sur une parcelle (au moins 1 an) très infestée car la larve a besoin de se nourrir de racines de maïs pour subsister.



Chrysomèle adulte (source : E.Marronat CA03)

Pour en savoir plus, lien vers Ecophyto PIC ci-dessous, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication annuelle. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

